

ÉCHO

AÏRE-LE LIGNON

Journal des intérêts d'Aire-Le Lignon
Octobre-Novembre 2017 | n°7



Laboratoire dentaire du Lignon

Guy Burdet

DEPUIS 1976 AU LIGNON



**ENTRETIEN &
RÉPARATION
DE PROTHÈSES**

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

Lignon Tél: +41 22 970 15 15
coiffure

Patrik

Centre commercial du Lignon - Genève

livraisons gratuites à domicile



pharmacie du lignon

Articles de droguerie
photos passeport
parfumerie - diététique

Homéopathie, Phytothérapie,
Bas de compression, Diabète
prix bas permanents sur les pilules contraceptives
produits de nettoyage Bio
Ecover, l'Arbre Vert
alimentation sans gluten
produits bébé

Articles de soin et Parfumerie :
10 % permanents

Tél. 022 796 51 44
Fax 022 797 46 17

Case postale 14, 1219 Le Lignon
Centre commercial du Lignon

info@pharmacielignon.ch

Optic 2000
la vision de la vie

4 BOÎTES DE LENTILLES DE CONTACT AU PRIX DE 3
1 BOÎTE DE LENTILLES DE CONTACT DE MARQUE OFFERTE*

Trouvez votre opticien **Optic 2000** le plus proche

Optique Plus C.C ArCenter **1214 Vernier**
022 341 45 40

7, rue des Boudines
1217 Meyrin
022 785 01 55

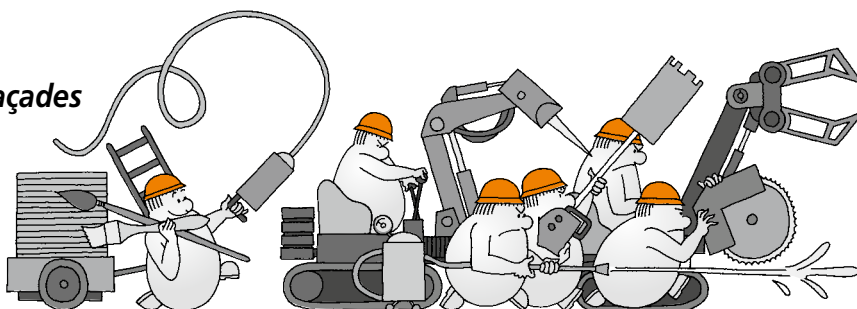
Optique Plus
Votre opticien
le plus proche

C.C. du Lignon
1219 Le Lignon
022 796 81 44

dmb
www.dmbsa.ch

démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch



IMPRESSUM

Tirage : 5'000 exemplaires
8 numéros par an

RÉDACTION

Robert Borgis
T 022 970 13 60 | rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10 | 1210 Châtelaine

RÉALISATION

AA Actual Pub SA | www.actualpub.ch

PHOTO COUVERTURE

© Blaise Lambert

PUBLICITÉ

AA Actual Pub SA
info@actualpub.ch | T 022 343 0 343
Benoît Stolz | P 078 721 14 72
Dominique Poupaert | P 079 206 80 00

SITE INTERNET

www.aiali.ch

EDITEUR

Association des Intérêts
d'Aire – Le Lignon

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur.
Reproduction autorisée, avec mention
de la source.

ABONNEMENT DE SOUTIEN

CCP 12-15388-4 (selon désir)

COMITÉ 2017-2018**Président par intérim**

Pierre Chevrier

Membres

Mmes Béatrice Besse, Michèle Finger,
Karine Weekers
MM. Francis Ballager ; Robert Borgis ;
Alain Gaumann ; Yves Magnin ; Roland
Rey-Mermier ; Daniel Rochat ;
Gjon Thaqi

■ Un temps pour se rappeler

Le choix du thème de l'éditorial est souvent dicté par des événements ou des fêtes qui reviennent avec régularité ce qui conduit les lectrices et les lecteurs fidèles à avoir une impression de déjà lu.

C'est le cas avec ce numéro distribué à la mi-octobre, donc très proche du mois de novembre avec, à son début, la commémoration des défunts, généralement le 1^{er} novembre, jour de la Toussaint, fête catholique fériée dans certains pays rendant plus facile la visite des cimetières.

Les lignes de notre éditorial sont donc consacrées au souvenir de celles et ceux (parents, amis, voisins, collègues) qui ont quitté leur demeure terrestre, laissant, malgré le temps écoulé, un grand vide dans le cœur de ceux qui les ont connus, aimés, appréciés.

Certains ne sont pas favorables à cette commémoration et il vrai que la mémoire des disparus devrait accompagner les vivants chaque jour et non seulement deux fois par année, mais il faut aussi reconnaître que le tourbillon de notre vie quotidienne actuelle, toute de vitesse, ne nous laisse souvent pas beaucoup de temps pour garder les morts à côté des vivants, mais sans pour autant qu'ils tombent dans l'oubli le plus complet.

En rappelant la mémoire de celles et ceux que nous avons, malheureusement, dû quitter, souvent trop tôt, nous n'allons rien ajouter à ce qui a été, mais en le faisant peut-être que cela nous servira –t-il à mieux continuer à vivre ?

Mais se souvenir ne doit pas signifier s'apitoyer sur leur sort, ni prendre prétexte pour s'étendre sur le nôtre, mais simplement continuer notre chemin comme s'ils étaient encore là, parce que, d'une certaine manière, ils sont toujours présents, car comme dit un poète «les morts ne dorment pas où leur nom est gravé».

A toutes les lectrices et tous les lecteurs, frappés dans leurs affections chères, la rédaction tient à leur exprimer sa très vive sympathie et à leur renouveler le témoignage de ses sincères condoléances.



Robert Borgis

COTISATION ANNUELLE 2017

CHF 30.- minimum | CCP 12-15388-4

PROCHAINE PARUTION

Jeudi 7 décembre 2017

**DERNIER DÉLAI DE REMISE
DES TEXTES**

Jeudi 23 novembre 2017

Retrouvez-nous sur notre site internet !

WWW.AIALI.CH

ESPACE REFLEXO

Suzanne Himmelberger
Réflexothérapeute agréée ASCA

Cabinet de réflexologie

- détente et bien-être
- soulager les maux du quotidien
- éliminer les tensions dues au stress
- soins de support en oncologie

Avenue du Lignon 37
1219 le Lignon
T 078 946 48 88
www.reflexo-lignon.ch

■ L'éphéméride

Nous ne sommes encore qu'en plein mois d'octobre que déjà, à travers cette rubrique, nous plongeons vers les avants dernières éphémérides du calendrier.

Novembre. Ce mois, comme d'autres, a reçu son nom de la place qu'il occupait dans l'année de Romulus, il était le neuvième, il n'est plus que le onzième, depuis l'époque de la réforme du calendrier romain par Numa, mais il a conservé son nom.

Les Egyptiens, au mois d'Athyr, qui répond au mois de novembre, célébraient pendant quatre jours, après le 17 de ce mois, une fête lugubre en l'honneur du deuil de la déesse Isis, affligée de la perte d'Osiris, son frère, que son mari Typhon avait tué.

Les Romains, eux, célébraient, le 5 du mois, les Neptunales en l'honneur de Neptune. En ce jour, on faisait aussi le festin de Jupiter, et on appelait cette fête «*Lectisternium*», parce qu'on dressait des lits dans les temples des dieux pour y faire des festins.

Le 15 novembre, on représentait les «*Jeux plébéiens*», dans le cirque, pendant trois jours. Depuis le 21 jusqu'au 24, on célébrait les «*Brumales*», ou les fêtes des jours d'hiver. Le 27 on faisait des sacrifices mortuaires aux mânes des Gaulois et des Grecs que l'on avait enterrés vifs, à Rome, dans le Marché aux boeufs.

RAPPEL

L'HEURE D'HIVER REVIENT !

Comme chaque année, nous changeons deux fois l'heure : au printemps et en hiver. **Le passage à l'heure d'hiver est programmé le dimanche 29 octobre entre 2 et 3 heures.** Il faudra donc reculer de **1 heure**, gagnant ainsi 60 minutes de sommeil supplémentaire.

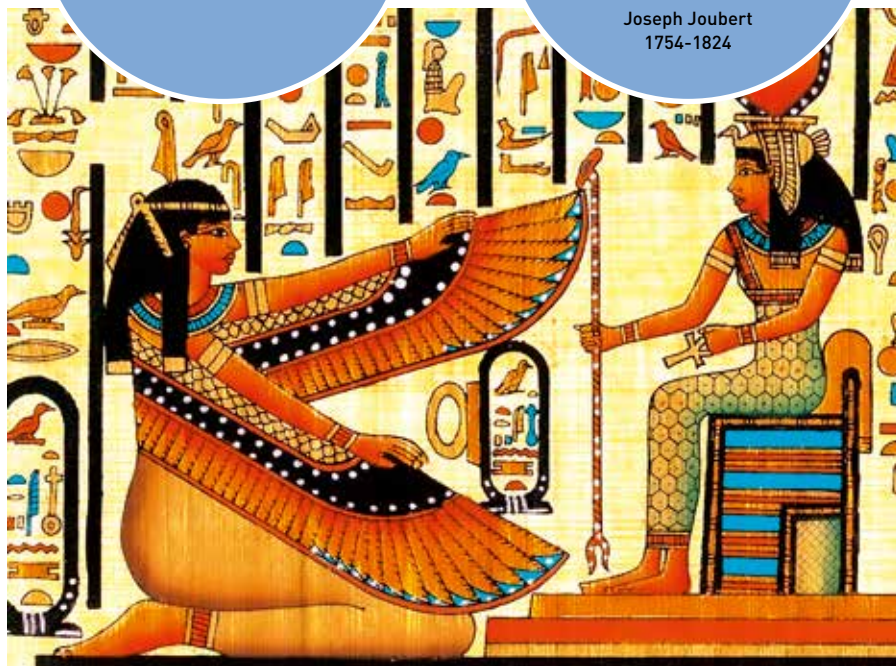
LE DICTON DU MOIS

Brouillards d'octobre
et pluvieux novembre
font bon décembre.

LA PENSÉE DU MOIS

On peut convaincre les autres
par ses propres raisons on
ne les persuade que par
les leurs.

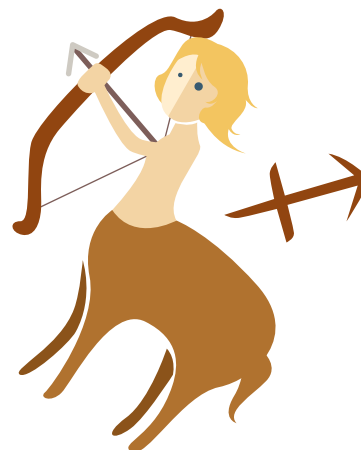
Joseph Joubert
1754-1824

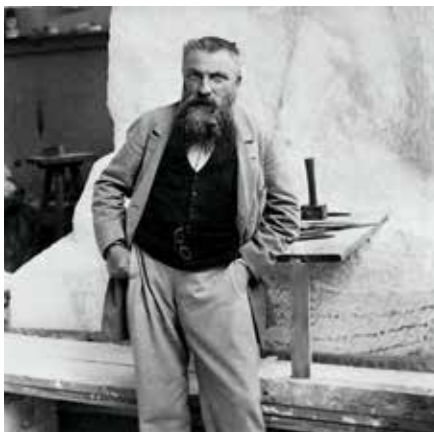


Du 1^{er} au 30 novembre, les jours diminuent de 72 minutes et le 22 novembre, à 4h05, le Soleil entre dans le signe du **Sagittaire**.

Le natif de ce signe est d'une nature extravertie et indépendante, tourné vers les valeurs d'expansion et de sociabilité avec une âme de leader, énergique et actif, parfaitement intégré à la vie collective par son charisme et son entrain. En effet, signe de feu, tout en action, se créant des défis et les réalisant dans la foulée, le Sagittaire est difficile à suivre tant sa fougue et son esprit indépendant le poussent constamment plus loin et plus haut.

Charismatique, fougueux, énergique, sympathique, bienveillant, ordonné, jovial, optimiste, extraverti, drôle, direct, démonstratif, charmeur, indépendant, aventurier, franc, audacieux, adaptable, fascinant, intéressant, entreprenant, sociable, expansif, exubérant, épris de liberté mais étant aussi un être colérique, égoïste, autoritaire, inconstant, infidèle, brutal, peu fiable, inconscient, manquant de tact, ou désobligeant.





■ L'écho du passé

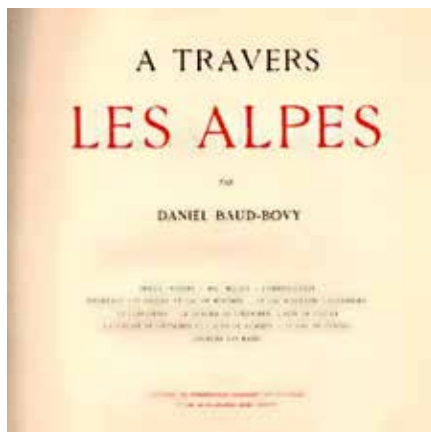
Il y a 100 ans.

Le 17 novembre 1917, mort à Meudon (Ile-de-France), à l'âge de 77 ans, du sculpteur **Auguste Rodin**. Né à Paris le 14 novembre 1840, dans le 5^e arrondissement, dans une famille sans problème financier, sans être bourgeoise. Mal compris par ses contemporains, critiqué pour son audace, il reste l'un des plus importants sculpteurs français de la seconde moitié du XIX^e siècle, considéré comme l'un des pères de la sculpture moderne.

En 1864, Rodin rencontre Rose Beuret, fille d'un cultivateur de Haute-Marne. Cette ouvrière couturière, âgée de 20 ans, lui servira de modèle et deviendra sa compagne pendant plus de 50 ans, mais il ne l'épousera que le 29 janvier 1917, à la fin de leur vie, récompense pour cette femme discrète, dévouée et fidèle alors qu'il eut de nombreuses liaisons, la plus connue étant celle qu'il a entretenue avec Camille Claudel, qu'il rencontre en 1883. Leur relation artistique et amoureuse dure plus de 10 ans. Mais Rodin refuse de marier Camille, malgré ses nombreuses demandes. Son amour passionnel pour le sculpteur se termine dans un internat psychiatrique, dans lequel elle meurt en 1943.



Le baiser.



■ Le saviez-vous ?

Dans cette rubrique parue dans notre dernier numéro, nous relevions qu'un des propriétaires de la propriété classée «L'Étincelle» était Daniel Baud-Bovy.

Qui donc était ce personnage ?

Daniel Baud-Bovy est né à Céligny (Genève) le 13 avril 1870. Fils du peintre Auguste Baud et de Zoé Bovy, peintre sur émail, il est l'héritier d'une double lignée d'éminents artistes. Après son enfance genevoise, il suit ses parents à Paris où il acquiert à l'Ecole Monge, puis aux cours de l'Ecole du Louvre, l'essentiel de sa formation littéraire et artistique. La fréquentation des milieux symbolistes (Mallarmé, Verlaine) et des artistes de la Société nationale des Beaux-Arts (Rodin, Bourdelle) contribue à épanouir un talent qui s'affirme, dès les premières œuvres, comme fortement imprégné d'helvétisme. De retour en Suisse, il vit à Aeschi dans l'Oberland bernois puis à Genève où il est nommé, en 1905, conservateur du Musée Rath, il exerce également, pendant plusieurs années, les fonctions de directeur du Musée et de l'Ecole des beaux-arts à Genève.

Poète, auteur de nombreux romans, nouvelles souvent illustrés par ses amis peintres et de pièces de théâtre pour enfants. C'était aussi un poète et un voyageur sensible aux beautés des Alpes et de la Grèce.

Il est décédé à Genève le 19 juin 1958 et en hommage son nom a été donné à la nouvelle artère reliant le Boulevard Carl-Vogt au quai Ernest-Ansermet. Notons encore que sa veuve a fait partie du Comité de l'Association de 1959 à 1963.



■ Le truc du mois

Comment chasser les odeurs de renfermé dans les placards ?

Une odeur de renfermé s'est incrustée dans les placards de la cuisine ? Pas de panique ! Cela arrive parfois à cause de l'humidité.

Il existe une astuce simple et efficace pour s'en débarrasser. Il suffit d'utiliser du bicarbonate de soude. Versez du bicarbonate de soude dans un bol et posez-le dans le placard qui sent mauvais. Laissez-le ouvert toute la journée car il a besoin d'un bon bol d'air frais. Dès le lendemain, n'oubliez pas de le refermer tout en prenant soin de laisser à l'intérieur le bol rempli de bicarbonate de soude.

PETITES ANNONCES

■ NE JETEZ PAS LES TIMBRES POSTES USAGÉS

L'action de récupération des timbres postes usagés, destinée à des associations à but caritatif, entreprise par Evelyne, se poursuit !

Contact

Evelyne T 079 277 90 69

Merci d'avance de ce petit geste sympathique et facile à accomplir.



Yves Magnin
Avocat

■ À VOTRE BON DROIT

M. F ne cesse d'être importuné par un tiers. Il est envahi de téléphones, messages électroniques et autres courriers et ne sait que faire.

Le Code pénal punit notamment celui qui, par une menace grave, aura alarmé ou effrayé une personne, voire encore l'abus d'une installation de télécommunication (art 181 et 179septies).

A défaut d'infraction pénale, le harcèlement obsessionnel peut permettre d'obtenir du Juge civil des mesures d'éloignement afin d'interdire à cette personne de l'approcher ou d'accéder à un périmètre déterminé autour de son logement, de prendre contact avec lui, notamment par téléphone, par écrit ou par voie électronique, voire de lui causer d'autres dérangements (art. 28b CC).

Ces mesures peuvent être assorties de la menace des peines de l'art. 292 du Code Pénal.

Tout comportement socialement incorrect n'autorise toutefois pas le prononcé de telles mesures. Elles présupposent qu'une atteinte illicite à la personnalité risque de se produire, soit une menace sérieuse qui fasse craindre la victime pour son intégrité physique, psychique, sexuelle ou sociale. Le harcèlement doit en particulier porter sur une période assez conséquente.

■ Conseil municipal

Séance du mardi 3 octobre 2017.

Le législatif verniois, sous la présidence de Mme E. Schaufelberger (Verts) a pris, au cours de cette séance, les décisions suivantes :

■ Délivrance, d'un préavis favorable au projet de «révision partielle du plan directeur» des chemins de promenades avec deux conditions concernant le chemin reliant l'usine Givaudan au lieu-dit «Au Moulin».

■ Ouverture d'un crédit de CHF 300'000.- destiné à la construction d'une station d'épuration ainsi que des réseaux de collecte des eaux et autres travaux associés au lieu-dit «Au Moulin».

■ Ouverture d'un crédit de CHF 12'750'000.- destiné au réaménagement routier et à l'assainissement des eaux du domaine public communal des Avanchets, avec une demande de participation de CHF 1'100'000.- à la Communauté des propriétaires d'Avanchet-Parc.

■ A l'ordre du jour, le projet de budget de fonctionnement 2018, du taux des centimes additionnels. Malheureusement, une baisse importante des rentrées fiscales et malgré les mesures extraordinaires prises par le Conseil administratif, en collaboration avec l'ensemble des services communaux, le budget 2018 n'a pas pu trouver un équilibre financier et présente donc, avec 111,3 mios aux recettes et 112,7 mios au niveau des charges, un déficit de 1,4 mio. Projet renvoyé à la Commissions des finances.

■ La résolution relative à l'inscription dans le Plan directeur communal en cours de révision de la possibilité d'atteindre un indice d'utilisation du sol (IUS) de 0,8 dans le Plan localisé de quartier aux chemins de la Bourdonnette, des Campanules et des Sellières a été renvoyé en commission.

■ Acceptation de la résolution relative à la petite enfance pour une prise en charge de qualité au sein des institutions de la petite enfance ; pour une offre d'institutions d'accueils adaptées aux enfants aux besoins éducatifs particuliers, en prenant note de l'engagement financier des Services industriels.

■ La motion d'Olivier Perroux (Verts) «Pour le meilleur et pour le pire» demandant la mise à disposition des futurs époux d'une brochure explicative des droits et devoirs pendant et après l'union conjugale est refusée par 25 non et 2 abstentions.

■ Cimetières : échéance de concessions

Les intéressés qui désirent renouveler la concession des tombes des personnes inhumées dans les cimetières d'Aire et de Vernier (ancien et nouveau) en 1997, ou dont le renouvellement est arrivé à échéance en 2017, sont invités à en informer l'administration municipale **jusqu'au 31 mars 2018** :

SERVICE DES CIMETIÈRES

case postale 520, 1214 Vernier

T 022 306 06 30

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, faute de quoi ils deviendront la propriété de la Ville qui en disposera à son gré, selon les besoins.

Pour les concessions de cases au columbarium non renouvelées, les cendres seront déposées, sans autre avertissement, dans un caveau cinéraire collectif.

Yvan Rochat, Maire

■ Tronçonneuses et souffleuses de feuilles

Par analogie avec les tondeuses à gazon et, surtout, par respect du voisinage, l'utilisation de tronçonneuses et souffleuses de feuilles à moteur à explosion **est interdite avant 08h00 du matin et après 20h00, ainsi que les dimanches et jours fériés.**



■ Centre pour réfugiés mineurs non accompagnés à Aïre (RMNA)

Non à un projet surdimensionné en un lieu inapproprié !

Avec la fin de l'été, le comité a terminé de recueillir les «Observations» concernant le projet de construction d'un centre pour RMNA à Aïre. Il s'agissait de rencontrer les habitants au-delà du périmètre d'opposition arrêté à 200 mètres mais aussi les locataires d'immeubles locatifs situés dans ce périmètre. Une fois encore, la récolte de signatures a été fructueuse et encourageante si nous devons envisager arriver au stade d'«Oppositions» à ce projet insensé. Les locataires comme les propriétaires, habitants de longue date à Aïre, mais de nationalités diverses sont unanimes : Un centre RMNA n'a pas sa place à côté d'une école avec des classes enfantines et primaires. Ce projet est jugé inadéquat et inapproprié. Face à ce résultat sans ambiguïté, il semble donc que la vox populi avec son bon sens devrait l'emporter dans ce bras de fer à trois : Le peuple, la commune de Vernier et le canton de Genève. C'est hélas faire fi de manquements de l'exécutif verniolan, qui par un silence assourdissant de l'un, une complaisance coupable d'un autre, a livré une des plus belles parcelles d'Aïre à un projet cantonal surdimensionné. Le canton de Genève que représente le Conseiller d'Etat Mauro Poggia n'en demandait pas tant !

Pour cela, nous devons combattre tout projet excédant le nombre de 40 à 50 mineurs non accompagnés, comme le recommande la Fondation suisse du Service Social International et la résolution, votée à l'unanimité, par le Conseil municipal. Dès lors, ce terrain de plus de 12'000 m² semblera hors sujet pour une plus petite implantation qui ne pourrait être envisagée que sur un autre emplacement dont une liste de terrains a été remise au cabinet de Mauro Poggia. Ceci est la voie du bon sens citoyen et la fin d'un angélisme qui n'a plus sa place face à une population qui s'interroge de plus en plus. Il est bon de rappeler les valeurs et les buts de notre Association pilotée par un comité. Ce dernier, composé de femmes et d'hommes faisant passer

l'intérêt des habitants de la Presqu'île avant leur propre sensibilité politique, tient à conserver une qualité de vie paisible pour les résidents passant par une croissance bien maîtrisée et une planification immobilière judicieuse afin d'assurer un environnement de pérennité aux générations futures. Les termes généralistes utilisés tels que «cohésion, intégration et vivre ensemble» ont atteint chacun leur limite électoraliste et leur vacuité.

Si le projet de ce centre pour RMNA a été esquissé sur plans et maquettes, il en va tout autrement du financement de celui-ci. Le Canton de Genève apportera sa contribution en payant le volet «Construction». Par contre, le flou est total quant à la facture «Coûts de fonctionnement annexes», la commune de Vernier demandant l'aide du Canton, de surcroît pour un projet, revu à la hausse, pouvant accueillir quelques 130 réfugiés dont 88 mineurs. A cette demande, le canton de Genève par les déclarations de Mauro Poggia est formel : Il n'y aura pas renégociation ! Il est de plus notoire que l'état des finances de Vernier est préoccupant, la presse locale, par la Tribune de Genève, ayant consacré des articles à ce sujet. En rajoutant à cela une déclaration du 29 mai 2017 à la RTS par un membre du triumvirat exécutif : «Vernier est la commune à Genève qui connaît la plus grande précarité», les citoyennes et les citoyens d'Aïre ont le sentiment d'être les abandonnés et les sacrifiés de la part de leurs élus au plan communal comme au cantonal.

Lors de rencontres avec les habitants, les membres du comité se félicitent que nombreux de ceux-ci désirent adhérer à notre Association. Nous encourageons donc chacune et chacun à nous rejoindre sans délai et encore cette année. Ceci assurera leur participation à l'Assemblée Générale qui se tiendra au printemps 2018. **Comme nous l'avons déjà mentionné dans ces colonnes, le combat juridique qui s'est engagé nécessite le soutien financier de chacune et chacun, selon ses moyens, son lieu d'habitation, sa sensibilité à la problématique migratoire.** A ce sujet, le comité n'est pas indifférent au désespoir des populations poussées par la guerre sur les chemins de l'exil mais nous relevons au final que la commune de Vernier a déjà une large part de zones sensibles par ailleurs fort mal partagées au niveau

des communes du canton.

CCP 12 – 15388-4 (mention RMNA) et/ou (mention cotisation 2017)

Le Comité

■ Passerelle piétonne Aïre-Onex

Cette passerelle prévue pour les piétons et cyclistes devrait avoir un faible impact sur les rives du Rhône, un couloir écologique étant envisagé sur chaque rive.



Sa longueur est de 186 m, sa largeur de 3.25 m pour une hauteur de 10 m au-dessus du fleuve. Le passage de conduites de chauffage à distance, d'eau, d'électricité et de la fibre optique se fera sous la passerelle qui sera ancrée sur les deux rives par 3 culées de micropieux enfouis dans le sol.

Ce projet arrive à bout touchant. Le Conseil municipal ayant voté ce printemps un crédit pour participer au financement de cet ouvrage dont le financement est quadripartite : la commune de Vernier, la commune d'Onex, les SIG et une subvention cantonale. Le coût total de l'ouvrage est de l'ordre de CHF 13 millions, la part de Vernier s'élève à environ CHF 1.6 million après déduction de la subvention cantonale.

Le début des travaux devrait avoir lieu au début de l'année 2018 et la mise en service en automne 2019. Il y aura donc 3 chantiers qui devraient avoir lieu en même temps, soit celui de la passerelle, celui de l'IEPA de la Bourdonnette et celui de la reconstruction du laboratoire Plan. Ces 3 chantiers vont engendrer des nuisances importantes dans la presqu'île notamment au niveau de la circulation.

Quant à la démolition du Cycle d'Orientation du Renard la date n'est pas encore arrêtée. Nous espérons que cela ne se fera pas en même temps que les trois autres chantiers.

■ Projets et travaux

Projet de démolition du laboratoire Plan et construction d'un bâtiment à usage commercial et artisanal au chemin des Sellières.

Le dernier point de situation fait état d'un accord trouvé entre le propriétaire (HIAG Immobilier) et les opposants au projet de construction à la place du laboratoire Plan.

Cet accord stipulait d'avoir un gabarit inférieur au projet, soit un étage de moins sur le bâtiment se trouvant le long du chemin des Sellières et un retrait d'attique sur le bâtiment d'angle (le plus haut) du côté du chemin des Sellières. Celui-ci, ni bon ni mauvais, permet de diminuer la surface de plancher du bâtiment et par conséquent d'avoir moins d'impact négatif dans la presqu'île, notamment en ce qui concerne le trafic.

Il faut relever que depuis la dépose de la demande d'autorisation de construire, les gabarits des zones industrielles ont été augmentés il en ressort que la hauteur de ce bâtiment aurait pu être encore plus élevée.

L'autorisation de construire pour le projet «diminué» a été acceptée par le Département de l'Aménagement, du Logement et de l'Energie (DALE) et aucune opposition n'a été déposée contre le projet modifié. L'autorisation de construire est donc entrée en force.

La conformité des nouveaux gabarits par rapport à l'accord avec HIAG immobilier a été vérifiée ainsi que le maintien demandé des arbres le long du chemin des Sellières et à l'angle avec le chemin de la Verseuse.

Une séance d'information, organisée par le propriétaire, devrait avoir lieu prochainement ce qui laisse présager que les travaux de démolition devraient commencer vers la fin de l'automne.



■ Aimez-vous votre quartier d'Aire ou du Lignon ?

Avez-vous envie de participer pleinement à la vie sociale de votre quartier pour améliorer le quotidien ? Souhaitez-vous participer à un projet novateur et dynamique ?

Le groupe de projets du Contrat de Quartier d'Aire-Le Lignon recherche de nouveaux membres pour compléter son équipe !



Lors du lancement, en 2005, du concept du contrat de quartier, donnant la possibilité à chacun de participer pleinement à la vie sociale de son quartier et en améliorer le quotidien, c'est le quartier d'Aire-Le Lignon qui a été choisi comme le berceau de cette initiative de démocratie participative.

Depuis, c'est plus d'une centaine de projets qui ont vu le jour grâce au Contrat de Quartier d'Aire-Le Lignon, tels que l'aménagement de chemins pédestres, la pose de bancs, des repas hebdomadaires pour les seniors, une patinoire synthétique, des retransmissions de matchs de football, le Lignon Beach et bien d'autres projets encore !

Un Contrat de Quartier est géré principalement par les habitants eux-mêmes avec le soutien de la Ville de Vernier. Un groupe de projets formé d'habitants est chargé de recevoir les projets et d'offrir un soutien dans la concrétisation de ceux-ci. Le groupe se rencontre une fois par mois à 18h dans le local du Contrat de Quartier. Ce groupe est ouvert à tous les habitants du quartier, même à ceux qui n'ont pas l'habitude de participer. Afin d'encourager la participation, un défraiement mensuel est prévu pour les membres du groupe de projets.

Ce processus innovant et dynamique de Contrat de Quartier ne peut continuer que grâce à vous, à votre engagement et à votre participation !

Une soirée d'information ouverte à tous et toutes, suivie d'une verrée, est

agendée au jeudi 16 novembre à 18h30 au local du Contrat de Quartier, Place du Lignon 45 (à l'angle du centre commercial, côté brasserie du Lignon).

POUR TOUTE INFORMATION

Alexandre Mégroz

Délégué aux contrats de quartier, Ville de Vernier. **Contact :** 079 558 98 45

Robert Borgis

coordinateur. **Contact :** 022 970 13 60

■ Association des Locataires du Lignon

Assemblée générale de l'ALL.

L'Assemblée générale ordinaire 2017 de l'Association des locataires du Lignon (ALL) aura lieu **le lundi 13 novembre à 19h45, aux Restaurants Scolaires du Lignon** (situés au-dessous de la Salle des Fêtes).

ORDRE DU JOUR

Accueil par la Présidente.

1. Présentation des invités
2. Présentation du Comité
3. Approbation du pv de l'AG du 14 novembre 2016
4. Rapport de la Présidente
5. Rapport du Trésorier
6. Approbation des rapports
7. Admissions, démissions
8. Election de 2 vérificateurs aux comptes et de 1 suppléant
9. Message des autorités verniolanes
10. Statuts de l'ALL : discussion et vote
11. Cotisation 2018
12. Informations et réalisations sur le site du Lignon par M. Jean-Pierre Garnier, Président du Comité Central du Lignon (CCL)
13. Travaux en route et à venir
14. Divers

Pour les points 10 et 14 de l'ordre du jour, vous voudrez bien communiquer vos questions et remarques à l'attention de la Présidente au plus tard pour le vendredi 10 novembre 2017.

Nous sommes à votre écoute et à disposition pour éviter embûches et problèmes qui pourraient ternir la vie dans notre Cité.

Le Comité de l'Association des Locataires du Lignon

■ Époustouflant !

Dans le cadre des travaux de rénovation des immeubles du Lignon, sous les yeux ébahis des spectateurs, le jeudi 14 septembre une grue géante a été montée devant l'allée N° 27. La cabine du grutier arrive à la hauteur du 12^e étage et le bras de la grue une longueur de 60 m !

Le montage de cette grue était un spectacle vraiment stupéfiant.



■ Les Joyeux dimanches



Le prochain rendez-vous des «Joyeux dimanches» pour ceux qui aimeraient partager un repas simple en toute convivialité, est fixé au **dimanche 12 novembre 2017 à 12h15, au Centre de quartier du Lignon.**

AU MENU

Choucroute garnie – Crème vanille
Une participation de CHF 10.– (minimum) par personne est demandée avec boisson et café inclus. Le vin est en supplément.

Comme de coutume, en raison du nombre limité de places, **les inscriptions se feront jusqu'au vendredi précédent à 12h00 (dernier délai)**, par téléphone à :
Monsieur Hatt 022 796 62 79
ou **Monsieur Turrini 022 796 28 53**

■ Fermeture des Postes !

Au tour de celle de Châtelaine...



Après la fermeture de l'office postal d'Aire, c'est au tour de celui de Châtelaine d'être appelé à disparaître d'ici 2020.

C'est «touche pas à ma Poste» que l'on pouvait entendre, samedi 16 septembre dernier, devant le bureau de Poste de Châtelaine sis au chemin de Maisonneuve marquant le dépôt d'une pétition des habitants, initiée par le Parti socialiste de Vernier, demandant à la Direction générale de revoir sa stratégie et le maintien des différentes Postes de la commune. Un non-sens pour les Autorités de Vernier d'autant que la région est appelée à se densifier ces prochaines années. (Construction du complexe immobilier de l'Etang notamment).

■ Centres d'accueil pour requérants d'asile

Les députés du Parti UDC ont déposé, en mai 2016, une motion invitant le Conseil d'Etat à immédiatement renoncer à l'implantation de centres d'accueil pour requérants



d'asile ou déboutés célibataires à moins de 500 mètres des établissements scolaires et des écoles fréquentées par des mineurs et, en octobre 2016, un projet de loi en vue d'une modification de la Constitution genevoise avec l'article art. 77A Centres d'accueil pour requérants d'asile (**nouveau**): Les décisions d'autorisation de construire des centres d'accueil pour requérants d'asile sont soumises d'office au corps électoral communal ainsi

qu'un projet de loi modifiant la loi sur les constructions et les installations diverses avec à l'art 1: La loi sur les constructions et les installations diverses, du 14 avril 1988, est modifiée comme suit: Art. 3, al. 6 (nouveau) Lorsque le département accepte une autorisation de construire pour un centre d'accueil pour requérants d'asile, celle-ci est soumise d'office au corps électoral de la commune concernée.

Après le passage dans les commissions concernées, ces trois textes étaient inscrits à l'ordre du jour des séances du Grand Conseil des 21 et 22 septembre 2017, mais n'ont pas été traités vu les urgences très nombreuses au législatif cantonal, comme d'habitude.

L'INFO MINUTE

CLUB DES AÎNÉS DU LIGNON

Tous les mardis de 14h30 à 16h00, Permanence au N° 53 de l'avenue du Lignon, au 12^e étage. Une permanence est également organisée tous les jeudis de 09h00 à 11h30 au local du Contrat de quartier (Centre commercial du Lignon- Pl. du Lignon 45).

INSTRUCTION PUBLIQUE

Le Conseil administratif a rappelé au Département de l'instruction publique son opposition à sa décision de sortir les écoles d'Aire et de Bourquin du dispositif REP (créé à la rentrée 2006), pour encourager la qualité des écoles dans les quartiers populaires) et rompt une dernière lance en faveur d'un débat et une éventuelle remise en cause de cette décision à l'issue période d'observation.

ÉCOLE D'AIRE ET DU LIGNON

Madame Nathalie Studli a succédé, depuis le 1^{er} août 2017, à Madame Sandra Lehmann Favre à la tête des établissements du Lignon et d'Aire.

■ Course de l'Escalade

La plus grande Course de Suisse !



La 40^e édition de la Course de l'Escalade se joue **vendredi 1^{er} et samedi 2 décembre à Genève.**

Avec ses 45'322 inscrits pour 39'818 classés l'an dernier, la manifestation est de loin la plus grande du pays. En 2017, avec la 4^e Course du Duc organisée le vendredi soir, la fête promet d'être encore plus grande et belle encore que jamais.

Pour être de la partie, il faut s'annoncer jusqu'au 6 novembre sur le site de la Course (www.escalade.ch) ou dans les magasins Aeschbach Sport de Suisse romande.

Une intense journée de courses conclue en feu d'artifice avec la traditionnelle Course de la Marmite et son grand concours de déguisement, qui se jouera cette année également via les réseaux sociaux.

■ Que fait la police ?



Selon le bulletin mensuel de la Police genevoise, en août, la baisse du nombre de cambriolages se poursuit, puisque par rapport à juillet la police enregistre une diminution de 5%. Le volume du mois d'août 2017 est inférieur à celui de l'année précédente.

Alors que les cambriolages de villas baissent – ce ne serait pas l'avis de

certains propriétaires du Coin-de-Terre – il faut, par contre, relever une augmentation des volumes pour les appartements pour le mois d'août. En ce qui concerne les cambriolages de commerces, ils augmentent légèrement et toutes les autres cibles baissent.

Pour ce qui est des villas, il est donc toujours conseiller de veiller à ce que votre logis ne semble pas inoccupé pendant la journée en laissant par exemple un fond sonore. Si vous êtes amené à sortir le soir, veillez à simuler une présence en laissant par exemple une lumière allumée. Évitez que votre absence puisse être trop facilement repérable.

■ Grippe saisonnière et vaccination

Comme chaque année, dès la fin de l'automne la grippe réapparaît et frappe les personnes les plus sensibles. Il est donc recommandé aux personnes à risque accru de complications ainsi qu'à leurs proches, de se faire vacciner contre la grippe saisonnière.

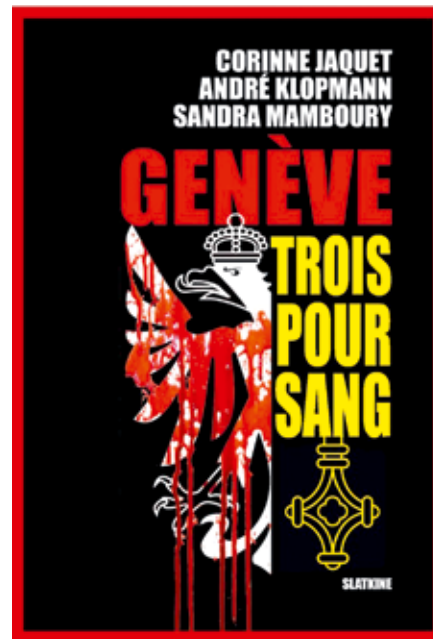


Le vaccin est un moyen de se protéger contre cette maladie très contagieuse et de ne pas la transmettre à son entourage familial et professionnel, mais ne dispense pas des mesures d'hygiène indispensables en période d'épidémie.

■ Un livre...un écho

Genève trois pour sang.

De Corinne Jaquet – André Klopmann – Sandrine Mamboury
Editions Slatkine | 160 pages



Après avoir co-écrit un recueil de nouvelles policières «Genève sang dessus dessous», les auteurs ont conclu un pacte : donner une suite à leur premier ouvrage et c'est chose faite depuis avril 2017 avec la parution, aux Editions Slatkine, de «Genève, trois pour sang» dans lequel leurs styles se répondent et se complètent.

Corinne Jaquet dans son texte «**Les doigts de la main**» compose une mélodie grinçante : «Un cadavre en smoking», celui d'un musicien ambulant, est retrouvé un matin aux pieds de Calvin contre le Mur des Réformateurs aux Bastions. Les amis du défunt diront qu'il connaissait étrangement bien la Ville... fausse note ?

Pour l'histoire **d'André Klopmann**, «**La diablerie des ossements**», on retrouve ses ingrédients favoris, l'histoire, la référence et un brin de loufoquerie : «Une mystérieuse découverte aux Archives de l'Etat va conduire les policiers d'aujourd'hui dans la Genève du XIV^e siècle où des personnages hauts en couleurs manigance dans la Cité.

Sandra Mamboury qui signa, pendant vingt ans «L'Encre bleue» met en scène dans le «**Chapitre fantôme**» Cécile Rivière, une romancière de renom, sur le pont de terminer son prochain livre.

Soudain, sur un coup de fil, elle apprend qu'il est déjà en vente, avant même qu'elle n'ait achevé de l'écrire. C'est le début, pour elle, d'une longue descente en enfer,

Corinne Jaquet après des études en section latine du collège, elle obtient, en 1987, une licence en sciences politiques. Elle entre, quelques semaines plus tard, au journal *La Suisse* et dès 1984 se consacre aux faits divers et à la chronique judiciaire. En 1990, elle publie chez Slatkine, sous le titre «*Meurtres à Genève*» un volume réunissant les affaires criminelles qu'elle avait traitées. Le départ était donné pour la parution de nombreux «polars» situés dans divers quartiers de Genève.

André Klopmann est un homme de lettres et haut fonctionnaire suisse. Né à Genève en 1961, il a été journaliste de 1979 à 2002. Auteur de très nombreux ouvrages, notamment sur Genève et de scénarios produits par Me Dominique Warluzel et Raymond Vouillamoz. Il a reçu, en 2002, le Prix Quai des Orfèvres, pour «*Crève l'écran*» récompensant l'intérêt littéraire du texte ainsi que le réalisme et la crédibilité de l'histoire.

Sandra Mamboury est née à Genève et a grandi dans sa ville natale, à Bombay et Istanbul: Revenue de Turquie à Genève à l'âge de 17 ans, devant faire un apprentissage pour gagner sa vie, elle choisit esthéticienne (formation courte) qu'elle exercera à la télévision avant de rejoindre, par des chemins sinueux, le journalisme et la *Tribune de Genève* où elle deviendra, pendant 20 ans, «*Julie*» de «*L'Encre bleue*». Vit avec Alain Giroud, chroniqueur gastronomique à la Tribune de Genève également.

■ Chronique dionysiaque

de Pierre Chevrier

Foires aux vins et vins de foires.

Après les vacances estivales, septembre, mois des vendanges, s'installe avec la venue de l'automne. Voici venue la période des foires aux vins. Un événement attendu comme le messie par certains et honni par d'autres, car notre époque est devenue polémique, clivante sur tous les sujets et il n'y a pas de raison que le vin échappe à ces nouvelles règles. Inventées en 1973 par Leclerc, un des grands de la distribution en France, les foires aux vins

sont devenues incontournables pour les grandes surfaces de la France voisine. Avec l'effet tourisme commercial, Genève a dû aussi entrer dans ce marché juteux s'il en est! Selon les enseignes, ces foires se déroulent en septembre et en octobre et chacun affine sa sélection de vins avec des prix allant de 4 euros à 430 euros. Pour cela, les leaders des grands magasins ont recours à des meilleurs sommeliers du monde, de France ou d'Helvétie pour les conseiller dans leurs achats et surtout donner une garantie œnologique à l'acheteur qui, bien souvent, est un débutant. L'enjeu est de taille car, en France, la grande distribution a réalisé en 2016, à l'occasion de ce rendez-vous, un chiffre d'affaires de 480 millions d'euros contre 360 millions d'euros en 2009. Pourtant, rien n'est facile pour la grande distribution, bousculée par de nouveaux acteurs opérant sur le Web, concurrencée par des cavistes très pointus sur le haut de gamme. Elle a donc renforcé son offre en collaborant avec des guides œnologiques et en développant ses propositions de vins sur le commerce électronique qui est en boum constant. Les foires aux vins demeurent cependant une période où le prix moyen par bouteille peut tripler en valeur tant l'attente et l'engouement est vif du côté des acheteurs.

Alors, comment repérer, dans cette offre pléthorique, les véritables pépites, les meilleurs rapports qualité/prix? Il faut tout d'abord définir quel type d'acheteur et de consommateur je suis: quel est mon budget? Quels sont mes goûts et mon degré de curiosité et d'innovation? En répondant à ces questions de base, on va se constituer une cave de base que l'on peut qualifier de «cave idéale» dont



voici un exemple. Pour un consommateur de quantité moyenne, on constituera une cave de 300 bouteilles, soit un tiers en vins blancs, deux tiers en vins rouges. En partant du principe que 200 bouteilles seront bues dans l'année, la centaine restante sera constituée de vins de garde, de bouteilles dévolues à des anniversaires ou autres événements. Après cela, l'orientation du stock va dépendre du goût de l'acheteur: plutôt Bordeaux ou Bourgogne? Il faut savoir que les foires aux vins sont plus propices aux bonnes affaires en Bordeaux car la vente entre le producteur et le consommateur passe par le négoce et les quantités sont souvent très importantes. Avec la Bourgogne, la quantité est souvent très réduite et le vigneron bourguignon adore qu'on le visite sur son domaine et c'est là qu'il nous cédera davantage de flacons avec des prix hélas en rapport avec une belle qualité! Ensuite on complètera, selon ses goûts, avec les vignobles de l'Alsace, des Côtes du Rhône, de la Loire, de la Champagne, de la Provence mais aussi des vignobles du Beaujolais, de la Corse, du Jura, du Languedoc. On n'oubliera pas les vins suisses pour autant avec des chasselas



CHEZ VOUS

vaudois, des spécialités du Valais telles que l'Arvine, l'Humagne et dans les Grisons le cépage Blau Burgunder, un cousin du Pinot noir. Une foire aux vins, c'est cependant une occasion unique de découvrir et déguster des vins que l'on ne connaît pas encore. La curiosité ne sera donc jamais un défaut en pareilles circonstances ! Après certaines découvertes, on pourra toujours revenir vers un caviste qui nous confortera dans nos goûts et nos choix, l'essentiel étant d'avoir fait le premier pas. Chaque année, les foires aux vins doivent nous permettre de découvrir ou approfondir notre savoir en dégustant un barolo, un rioja, un ribera del-duero et aussi des flacons venus des vignobles de Croatie, de Hongrie et de la Crimée. Les vins du Nouveau Monde sont bien sûr aussi les bienvenus avec l'Argentine, la Californie, le Chili, de même que ceux des antipodes avec la Nouvelle Zélande en tête.

Il reste enfin le budget propre à chacun mais il faut savoir que l'on trouve sur les foires d'excellents vins à quinze francs suisses et parfois encore d'un prix plus modeste. A part quelques grands crus classés que l'on réservera à de rares occasions, il faudra cibler les appellations satellites du vignoble bordelais et parfois les seconds vins des châteaux les plus réputés. En ce moment, avec les excellents millésimes 2015 et 2016 on est certain de mettre en cave des vins qui auront un développement harmonieux pour les années à venir. Au final, il faut visiter les foires aux vins avec son conjoint, ses amis, car comment bien acheter seul un produit vivant qui est aussi celui de l'échange et du partage sur les plans hédoniste et historique.

■ Parlons jardinage

Le mois de novembre.

AU POTAGER

Avant que l'hiver n'opère récoltez tous les légumes restant encore dans le potager et qui risqueraient de ne plus se conserver s'ils subissaient une gelée, ou pire ne plus être consommables. Ce mois, au potager, il est temps de faire le grand ménage ! Nettoyez ainsi vos rangs de légumes qui ne peuvent plus rien donner, car il est bien inutile de puiser les éléments de la terre sans que cela ne plus vous apporter quelque chose dans votre assiette.

Apportez à votre jardin fumier et compost, puis labourez votre sol laissant au grand froid le travail de la terre pour vos futures plantations. Plantez ails, échalotes et oignons, semez épinards d'hiver et laitues de printemps.



AU VERGER

Comme le dit le dicton populaire «A la Sainte Catherine, tout bois prend racine» alors lancez-vous et choisissez vos arbres fruitiers, en ayant en tête la période de récolte de vos fruits. Plus vous étalerez les mois de récolte concernant vos divers arbres fruitiers, plus vous serez certain d'en profiter ! Plantez aussi les petits arbustes à fruits tels que framboisier, groseillier, cassis... Vous pouvez tailler vos arbres fruitiers à pépins, tels que pommier, poirier, cognassier... Brossez le tronc de vos arbres pour y déloger les éventuels parasites qui s'y blottissent pour passer cette période de froid, puis appliquez un traitement d'hiver.



AU JARDIN D'ORNEMENT

Nettoyez vos parterres de fleurs en enlevant les feuilles et tiges mortes. Si certaines de vos plantes d'ornement ne supportent pas les températures négatives, il est temps de les rentrer, sans pour autant négliger leur arrosage. Il en est de

même pour vos bulbes et tubercules tels que glaïeul, dahlia et bégonia. Cependant vous pouvez laisser ces derniers en terre en les recouvrant de paille ou de feuilles. En novembre vous pouvez encore planter vos bulbes de fleurs pour le printemps prochain et également mettre en terre les arbustes à fleurs tels que rosier et chèvrefeuille. Disposez également vos fleurs vivaces et vos bisannuelles de printemps tel que myosotis ou giroflée.



PLANTES D'INTÉRIEUR ET DE BALCON

S'il vous reste encore quelques potées délicates à l'extérieur, ne les oubliez surtout pas, vous risqueriez de les condamner. Veillez aussi à ce qu'elles ne contiennent aucun parasite, vous pouvez pour cela les traiter avec un produit préventif. En novembre, réduisez nettement l'arrosage sans pour autant priver vos plantes de cette indispensable ressource. Les jours étant moins longs en hiver qu'en été, vos potées ne profitent que de peu de lumière, rapprochez-les des fenêtres ou disposez-les dans un endroit lumineux tout en veillant à ne surtout pas les installer près d'une source de chaleur (radiateur ou cheminée). Elles risqueraient de ne pas du tout apprécier.



■ La recette de Tante Lotte

Période de la chasse oblige, Tante Lotte vous propose la recette du Faisan aux châtaignes.

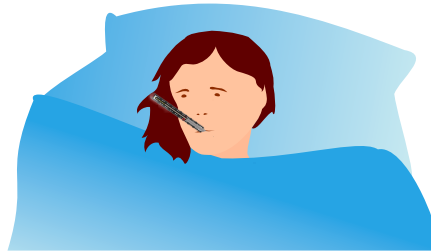
POUR 4 PERSONNES

2 faisans d'environ 1 kg chacun ; 50 g de lard maigre, émincé en fines tranches ; 75 g de beurre ; 250 g de châtaignes ; 2 cuillerées à café de sucre en poudre ; sel fin, poivre blanc du moulin ; 2 branches de sauge.

1. Préchauffez le four à 220 °C
2. Salez et poivrez l'intérieur des faisans.
3. Ajoutez-y la moitié de la sauge, préalablement effeuillée.
4. Faire fondre 50 g de beurre dans une poêle et saisir les faisans, sur feu vif, pendant 5 minutes, puis déposez-les dans un plat, arrosez-les avec le beurre de cuisson et les couvrir avec les tranches de lard.
5. Les faire cuire au four pendant 30 minutes.
6. Pendant ce temps, incisez les châtaignes, jetez-les dans une grande quantité d'eau bouillante et laissez-les cuire pendant 20 minutes.
7. Rincez-les ensuite à l'eau froide et pelez-les.
8. Ensuite les faire dorer dans le reste de beurre, additionnées de sucre en poudre.
9. Laissez-les refroidir.
10. Détachez les blancs des faisans et émincez-les en lamelles d'environ 1 cm d'épaisseur.
11. Dressez-les sur les assiettes, avec le lard et les châtaignes.
12. Décorez avec le reste de sauge.

■ Échos santé

Après cette période estivale où les températures ont fait le yoyo, le système immunitaire s'est trouvé malmené bien avant l'automne. Pour tonifier son organisme et éviter les virus, on peut d'ores et déjà miser sur des aliments ou substances naturelles qui renforcent nos défenses immunitaires.



Avant d'envisager de prendre des compléments alimentaires, on veille à consommer tous les jours des aliments riches en Vitamine C, antivirale, car le corps n'en fabrique pas naturellement. Les agrumes comme les clémentines, citrons, oranges, pamplemousses, kiwis en regorgent ainsi que le cassis et les petits fruits rouges. Ils sont à privilégier par rapport aux jus de fruits, plus sucrés et contenant moins de fibres. Côté légumes, la vitamine C se trouve essentiellement dans les pommes de terre, navets, choux verts, poivrons, fenouils, épinards.



LE BLOC-NOTES DU TAUPIER

Le taupier s'est réjoui en prenant connaissance d'une information parue au début de cette année relatant que l'armée américaine souhaitait développer l'usage de balles biodégradables, contenant des graines de plantes, dans l'idée d'éviter les pollutions environnementales dans les terrains et zones d'entraînement, car les cartouches sont soit laissées sur le sol, soit enterrées, alors qu'elles mettent des siècles à se dégrader. De plus, les métaux et produits chimiques peuvent contaminer le sol. Ce sont plus spécifiquement les grosses cartouches qui sont ciblées, celles allant de 40mm (grenades) jusqu'à des obus de tank ou d'artillerie de plus de 120mm. Le département de la Défense des Etats-Unis a donc lancé un appel à projet.

Le département de la Défense précise qu'un laboratoire de l'armée américaine a montré qu'il était possible d'intégrer des graines dans une cartouche biodégradable. Pour autant, la plante ne germera pas avant des mois. Une fois la munition utilisée et la cartouche abandonnée, celle-ci va commencer à pourrir et les plantes à germer. Ces végétaux devront justement «éliminer les contaminants du sol et consommer les parties biodégradables» de la cartouche. De plus, ces plantes devront être saines pour les animaux qui pourraient s'en nourrir.

Le taupier se félicite de constater que l'armée américaine (au contraire de son président) s'inquiète de l'écologie, mais pense également qu'il existe un moyen encore plus «écologique» et surtout plus économique pour les budgets de l'État : la suppression pure et simple des armes et de leurs munitions.

■ AUGMENTATION DES PRIMES MALADIES

Chacun s'inquiète de l'augmentation des primes des caisses maladie. Les politiciens pointent du doigt les caisses, les médecins protestent contre ces dernières, les caisses regardent de travers les médecins et l'industrie pharmaceutique, les assurés accusent les caisses et le gouvernement et, malgré tout ce brouhaha, aucune solution n'est trouvée.

Et si le problème était mal posé au départ ? Le principe fondateur des assurances repose sur la solidarité. Le chanceux qui a hérité d'une meilleure santé paye des primes qui peut-être ne lui « profiteront » jamais, mais aideront celui qui est malade et n'aurait pas de quoi se soigner si les caisses n'existaient pas.

Mais s'agit-il uniquement de chance ? L'héritage génétique et d'autres facteurs hors de notre contrôle jouent indéniablement leur rôle. Cependant, honnêtement, faisons-nous des efforts pour diminuer les risques et prendre soin de notre santé ?

Je sais, c'est bien plus facile à dire qu'à faire... mais la cigarette de moins, le verre de moins, la marche de plus, la nourriture mieux équilibrée, et que dire de la consommation de drogues... Et puis, est-ce que je me remonte le moral ou est-ce que je me laisse submerger par les mauvaises nouvelles qui me tirent en bas ?



Patrice Bösiger
Conseiller en assurances,
Lignon Centre



EXPANSION ASSURANCES & CONSEILS
Lignon Centre | CP 175
1219 Le Lignon
022 970 15 20

■ Loto paroissial

Paroisse Sainte-Marie du Peuple,
av. Henri-Golay 5, Dimanche 5 novembre, de 14h00 à 17h30.

Séries gratuites à 14h00 et 17h00.

Repas à midi : Potée bernoise, boissons et pâtisseries.



■ La légende Baoulé

Aula des Ranches à Vernier,
dimanche 12 novembre à 11h00 et 16h30.

Avec une compagnie béninoise (*Pataclowns*), la compagnie *Deux Fois rien* crée actuellement un spectacle tout public dès 5 ans sur une légende d'Afrique de l'Ouest, la Légende baoulé.

L'adaptation est de Michel Beretti, dramaturge reconnu qui écrit pour le public européen et africain. Nous utiliserons le théâtre d'ombre et l'art du conteur africain pour offrir un spectacle plein de punch et de poésie ! Nous souhaitons embarquer le spectateur dans un univers merveilleux, en donnant une grande place au visuel et à la musique.

Un spectacle plein de punch, de lumières et de poésie, qui encourage les enfants à s'affirmer mais aussi à écouter ! Une coproduction de deux compagnies francophones distantes de 4 444 kilomètres.

Durée : 45 minutes.



■ L'être ou pas

Salle des fêtes du Lignon, mardi 14 novembre à 20h00.

Pièce mise en scène par Jean-Claude Grumber, avec Pierre Ardit & Daniel Russo.

Dans cette comédie philosophico-religieuse qui se présente sous la forme de neuf impromptus entre deux voisins, l'un juif athée (Pierre Ardit) et l'autre catholique (Daniel Russo). Ces deux hommes qui se croisaient jusqu'ici sans se parler dans l'escalier de leur immeuble y entament jour après jour un dialogue extrêmement drôle sur la judéité. Les deux compères tournent en dérision les poncifs sur l'identité juive avec justesse et modernité ou comment en finir avec les idées reçues sur la question !



Tarif : CHF 30.- | Tarif réduit (AVS, AI, étudiant, chômeur) : CHF 20.- | Enfant (moins de 10 ans) : CHF 10.-

■ Festival «Ici c'est ailleurs»

Théâtre de Saint-Gervais, du 10 octobre au 16 décembre, du lundi au samedi de 12h00 à 18h00.

Exposition photographique – Appartenance Genève.

Nous avons le plaisir de vous inviter au vernissage de l'exposition «Quel est le lieu de mon quartier où je me sens bien avec mon enfant ?» dans le cadre du festival «Ici c'est ailleurs», au théâtre de Saint-Gervais, le 10 octobre 2017 à 18h00. Une exposition de polaroids pris par des femmes arrivées récemment à Genève des lieux qu'elles fréquentent avec leurs enfants. Entrée libre.

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

**NOUS FABRIQUONS ET RÉPARONS
VOTRE DENTIER**



H-R. Vetterli
079 231 26 51



022 797 26 30



R. Scotolati
079 412 68 24

- ✓ SERVICE À DOMICILE
- ✓ OUVERT TOUT L'ÉTÉ
- ✓ OUVERT DURANT LES FÊTES



Le spécialiste

de la prothèse
dentaire depuis
35 ans



[Accueil](#) [L'Association](#) [Assemblée Générale](#) [Dossiers en cours](#) [Journal](#) [Historique](#) [Galerie photos](#) [Publicité](#) [Contact](#)

Consultez l'Echo d'Aire - Le Lignon
Journal des intérêts d'Aire-Le Lignon

NOUVEAU SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION

Le site internet a fait peau neuve.

Découvrez désormais l'actualité de l'association,
le journal en ligne, les informations utiles et importantes
sur www.aiali.ch!



Lignon
Esthétique

Maquillage permanent
Eye-liner
Sourcils

Catherine Lance

41, av. du Lignon
1219 Genève
022 796 86 11
Bus 7-9-23-51 Parking

www.lignonesthetique.ch

Pharmacie des
Sens+

Livraison gratuite à domicile

T 022 797 27 37

F 022 797 27 38

contact@ph-sens.ch

Coupe Gordon-Bennett | Le Lignon

PLANÈTE CHARMILLES DU 16 AU 31 OCTOBRE 2017

FESTICOURGE

DÉCOUVREZ LA COURGE SOUS TOUTES SES FORMES

**DU LUNDI 16 AU
MARDI 31 OCTOBRE 2017**

Exposition de plus de
150 variétés de courges

MERCREDI 25 OCTOBRE 2017

Sculpture live sur courge géante

DÈS SAMEDI 28 OCTOBRE 2017

Vente d'articles d'Halloween

MARDI 31 OCTOBRE 2017

Maquillage d'Halloween pour enfants
de 14h00 à 18h30

LES SAMEDI 21, 28 ET 31 OCTOBRE 2017

Dégustation offerte de soupe de courge
de 15h00 à 18h00